



ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Mucem

PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE 2022-2023

NOM DU PROJET		JOURNEE ACADEMIQUE DE LA FRANCOPHONIE	
PARTENAIRE		Mucem - Ministère de la Culture (Dis moi dix mots)	
NIVEAUX CONCERNÉS	PERIMÈTRE	DOMAINE	
Collèges et Lycées	Académique	Francophonie	
CONTRIBUTION AU PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE DES ELEVES			
RENCONTRER	PRATIQUER	CONNAITRE	
Cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres Echanger avec un artiste, un créateur, un scientifique ou un professionnel de l'art et de la culture Appréhender des œuvres et des productions artistiques	Concevoir et réaliser la présentation d'une production S'intégrer dans un processus collectif	Utiliser un lexique approprié à chaque domaine artistique et culturel Exprimer une émotion esthétique et un jugement critique Mettre en relation différents champs de connaissances Mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre	
Œuvres, lieux, professionnels rencontrés	Pratique artistique proposée aux élèves	Champs de connaissance explorés	
Construire un projet autour d'une exposition du Mucem. Découvrir le Mucem et des œuvres d'art. Rencontrer des professionnels pour travailler à une production écrite ou orale (film, court métrage, recueil de textes)	Participer à l'opération « Dis moi, dix mots » initiée par le Ministère de la Culture . Participer à la Grande Dictée Francophone au Mucem	Exprimer un jugement critique. Argumenter, exprimer son opinion à l'oral en public.	

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

Dans le cadre du partenariat entre l'Académie d'Aix-Marseille et le Mucem, le projet « Journée académique de la Francophonie » est porté depuis 6 ans par la DAAC et la DRAREIC.

Ce projet vise à faire rencontrer des élèves de l'académie avec des œuvres d'art et des expositions du Mucem, autour des enjeux de la langue française, de la francophonie et de l'inter-culturalité.

La journée académique de la Francophonie permet d'élaborer un projet autour de la langue française et de promouvoir cette dernière, notamment lors de la Dictée géante francophone, un moment ludique autour d'une culture partagée.

Ce projet s'intègre dans le parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) de l'élève de l'école primaire au lycée.

Il permet une ouverture à l'altérité en faisant dialoguer des élèves de l'académie avec des partenaires étrangers.

LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET

Les objectifs du projet sont les suivants :

- Manifester son attachement à la langue française, sa richesse et sa diversité ;
- Stimuler l'appropriation de la langue française, un bien commun une identité et une culture partagées par 300 millions de personnes en 2018 ;
- Promouvoir l'accès aux œuvres d'arts et la découverte d'un musée national ;
- Favoriser l'ouverture à l'international et pérenniser des échanges avec des partenaires étrangers et des écoles du réseau AEFE ;
- Valoriser les cultures, les identités plurielles et la diversité linguistique.

Le déroulé du projet s'inscrit dans le calendrier suivant :

En septembre 2022, les professeurs impliqués dans le dispositif se retrouvent au Mucem et choisissent l'exposition et la thématique d'exposition sur laquelle ils vont travailler avec leurs élèves.

D'octobre à décembre 2022, à partir de cette thématique et des œuvres d'arts de l'exposition, les professeurs tissent un projet en partenariat avec leur correspondant étranger (Algérie Oran/Alger), Tunisie, Maroc, Sénégal, Liban)

D'octobre 22 à février 23, les classes travaillent ensemble autour de ce projet en langue française. Il s'agira d'aboutir à une production orale, écrite, audiovisuelle, ou des arts et du corps, commune.

Les classes pourront faire intervenir des structures culturelles pour les aider à élaborer cette production. Cette dimension du projet est financée par une dotation spécifique de la DRAREIC.

En mars 2023, lors de la Semaine de la Langue Française et de la Francophonie, les classes du dispositif passent une journée au Mucem. Après la découverte du musée et la visite des expositions, ils échangent sur leur projet et leur travail avec leurs correspondants étrangers.

L'après-midi, ils participent à la Grande Dictée francophone en direct du Mucem animée par l'auteur et journaliste, Rachid Santaki.

En visioconférence, se joignent les établissements étrangers partenaires du projet, les établissements de l'académie d'Aix- Marseille et du réseau l'AEFE volontaires.

Après cette journée au Mucem, les projets se poursuivent dans les classes et donnent lieu à des restitutions et des validations au sein des établissements scolaires.

CONTACTS :

EDUCATION NATIONALE

Délégation Académique à l'Éducation Artistique et à l'Action Culturelle, Rectorat (DAAC)

Responsable académique du domaine Francophonie
Corinne CHAPEL: daac.francophonie@ac-aix-marseille.fr

LES PARTENAIRES

Mucem

Nelly ODIN, chargée du public scolaire, Département du développement culturel et des publics
nelly.odin@mucem.org

MODALITÉS D'INSCRIPTION DANS ADAGE

Les demandes de participation aux PROJETS DAAC se font uniquement sur ADAGE entre le 25 avril et le 31 mai 2022.

A savoir : Les IEN ou les chefs d'établissement devront valider toute demande déposée dans ADAGE.

ADAGE est accessible via le portail ARENA avec vos identifiants académiques :
mail professionnel nominatif prenom.nom@ac-aix-marseille.fr

Pour inscrire un projet, il est nécessaire d'avoir des droits de rédacteur, que vous devez demander à votre chef d'établissement, seulement si vous n'avez encore jamais renseigné ADAGE (lors du recensement ou des appels à projets).

Pour déposer votre demande :

- Sur la page d'accueil d'ADAGE, cliquer sur le bouton vert « OUVERT » dans la campagne d'appel à projets
- Sur la page « Monter son projet d'éducation artistique et culturelle », cliquer sur « Créer un nouveau projet. »
- Renseigner les rubriques 1, 2, 3 uniquement.

Important : Au moment de la saisie du projet, ne pas tenir compte des mentions « étapes à compléter » et « ce champ est obligatoire » pour les rubriques 4, 5, 6. Il s'agit d'une obligation générée par le paramétrage national de l'application indépendante de notre volonté.

VOTRE PROJET EST BIEN ENREGISTRÉ MÊME SANS RENSEIGNER CES RUBRIQUES.
VOTRE PROJET EST CONSULTABLE DANS L'ONGLET « MONTER SON PROJET. »

MODALITÉS FINANCIÈRES

La participation au projet Francophonie est gratuite.

Un financement est octroyé par la DRAREIC pour les ateliers au sein des classes.

Une offre pass culture peut être co-construite pour les classes à partir de la 4e, afin d'enrichir le projet (visites, ateliers, pratique artistique...).

MODALITÉS DE SÉLECTION

Les demandes de participation à un PROJET DAAC sont examinées par des comités de pilotage partenariaux, qui se tiendront début juin 2022. Les résultats de ces comités seront communiqués par courriel mi juin 2022.